



Convention financière

Année
2023/2024

Monsieur, Madame _____ parents de l'enfant _____

	Tarif annuel Sur 10 mois	Tarif mensuel	Unité	
Contribution familiale	360 €	36 €		↳ Remise de 10% à partir de 3 enfants scolarisés dans l'établissement.
Cantine	<u>Maternelle :</u> 660 € <u>Primaire :</u> 730 €	<u>Maternelle :</u> 66 € <u>Primaire :</u> 73 €	5,50 € occasionnel	↳ <u>Repas occasionnel :</u> Prévenir 3 jours à l'avance. Ex : le lundi matin pour le jeudi midi
Garderie du matin	160 €	16 €	2€	
Garderie du soir Etude du soir	260 €	26 €	2 €	
Garderie du soir 18h-18h30	130 €	13 €	1 €	Facturée 15€ à partir du 2 ^{ème} retard.

APEL (Association des Parents d'Elèves)	<ul style="list-style-type: none">• 20 € par an par famille Cotisation volontaire. Elle est reversée à hauteur de 12,40€ à l'UNAPEL, 7,60€ à l'APEL de l'école.
--	--

Sorties, voyages ou interventions occasionnels	Une participation vous sera demandée en cours d'année en fonction des projets de classes (voyages, sports...).
---	---

Fait à _____, le _____

Signatures précédées de la mention « lu et approuvé » :

Tarifs pouvant être amenés à être modifiés en fonction de l'inflation.

Mme Demeester, chef d'établissement & Mr Bayart, président OGEC

Ecole Saint Joseph, 1 rue Roger Salengro 80140 Oisemont. 03.22.25.10.26 stjosephois@orange.fr